



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juillet 2015, à Saint Vulbas

INAUGURATION DE LA STATION DE RECHARGE CNR POUR VOITURES ELECTRIQUES DU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN

Frédéric Storck, Directeur de l'énergie de CNR et Charles de la Verpillière, Président du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, ont inauguré ce jour la station de recharge rapide pour véhicules électriques qui complète le corridor électrique déployé par CNR du Léman à la Méditerranée.

Une nouvelle station du corridor électrique CNR

Les 141 entreprises implantées au Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) à Saint-Vulbas et les utilisateurs de véhicules électriques disposent désormais d'une station de recharge au sein du Parc, avenue Charles de Gaulle. Elle complète le corridor électrique déployé par CNR en Vallée du Rhône, qui compte actuellement une dizaine de stations, pour un objectif de 27 stations installées d'ici la fin de l'année 2016. **Equipée de 2 bornes à recharge rapide et de 3 standards de connecteurs, la station permet de recharger tout type de véhicules électriques en moins de 30 minutes pour un coût forfaitaire de 5€.** Le paiement s'effectue avec une carte prépayée ou via un serveur vocal interactif.

CNR fait appel à des équipements et des technologies d'entreprises françaises pour développer ce corridor électrique et le déploie en étroite concertation avec les collectivités locales.

L'électricité fournie est d'origine **100% renouvelable, produite sur le Rhône par ses centrales hydroélectriques**. Cette nouvelle infrastructure participe donc à une nouvelle mobilité électrique durable, ne recourant pas à une énergie nucléaire ou carbonée. Distantes de 30 km maximum, les stations maillent le territoire et assurent **une continuité de service de la frontière suisse jusqu'à la Méditerranée**.

Quand industrie rime avec écologie

Le PIPA est **le premier Parc industriel européen dont le gestionnaire a obtenu la certification ISO 14001 et EMAS (Eco Management and Audit Scheme)**. La mise en place du système de management environnemental engage le Parc dans **l'amélioration continue de ses performances** environnementales et sociétales pour pérenniser son développement économique.

Le PIPA fonde ainsi son attractivité sur **des infrastructures de qualité**, à l'origine de son développement. En effet, le Parc a souhaité offrir aux entreprises implantées un haut niveau de services.

L'installation de ses bornes permettra de compléter l'offre de services sur le Parc, tout en s'inscrivant pleinement dans **l'engagement RSE du PIPA**, en apportant une solution pour favoriser l'usage des véhicules électriques.

CONTACTS PRESSE

CNR : Marie-Cécile Grisard : 04 72 00 69 48 / m.grisard@cnr.tm.fr

PIPA – TBWA\CORPORATE : Léa Manuel : 07 37 47 36 29 / lea.manuel@tbwa-corporate.com

cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

Un projet reconnu au niveau national

D'un montant de 3 millions d'euros, ce projet de corridor électrique est porté par CNR, au titre de son Plan 2014-2018 de Missions d'Intérêt Général.

Il participe à l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre le réchauffement climatique et favorise le développement de la voiture électrique par la création d'un réseau public d'infrastructures. Il a été reconnu de dimension nationale par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Au-delà de ce corridor électrique, CNR s'implique auprès des collectivités locales pour développer leurs projets de mobilité électrique par des études de faisabilité et un appui financier.

Le corridor électrique en pratique

- 27 stations de recharge rapide, équipées pour la plupart de 2 bornes, opérationnelles courant 2016
- Stations déjà en service : Seyssel, Porcieu-Amblagnieu, Plaine de l'Ain, Port de Lyon, Saint-Romain en Gal, Laveyron, Le Pouzin, Tournon, Bourg-lès-Valence ; 3 en travaux : Bellegarde, Givors, Soyons
- 80% de recharge en moins de 30 minutes
- Borne fournie par MAEC (groupe CAHORS)
- Prix forfaitaire de la recharge : 5€
- Moyens de paiement : carte pré-payée sur abonnement (KiWhi Pass) et carte bancaire par Serveur Vocal Interactif

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe Engie.

A propos du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)

Fort de sa certification Iso 14001, de l'enregistrement EMAS (Eco Management and Audit Scheme) et plus récemment de la reconnaissance du label LUCIE (ISO 26000), le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) a fait de ce Parc une référence à l'échelle européenne en matière de gestion environnementale et sociétale.

Le Parc accueille 141 entreprises et plus de 5 000 emplois sur ses 900 hectares, dont 340 sont déjà viabilisés et prêts à accueillir de nouvelles entreprises.

Situé à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, le PIPA entend pérenniser son développement économique autour d'une politique durable qui vise à concilier activité industrielle et responsabilité sociétale et environnementale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plainedelain.fr